

PROGRAMME

« Observateurs des pêches » en Nouvelle-Calédonie

2017

Programme régional d'appui scientifique
à la gestion des pêches océaniques
dans l'océan Pacifique central et occidental



GOUVERNEMENT DE LA
NOUVELLE-CALÉDONIE

Parc naturel
de la mer
de Corail

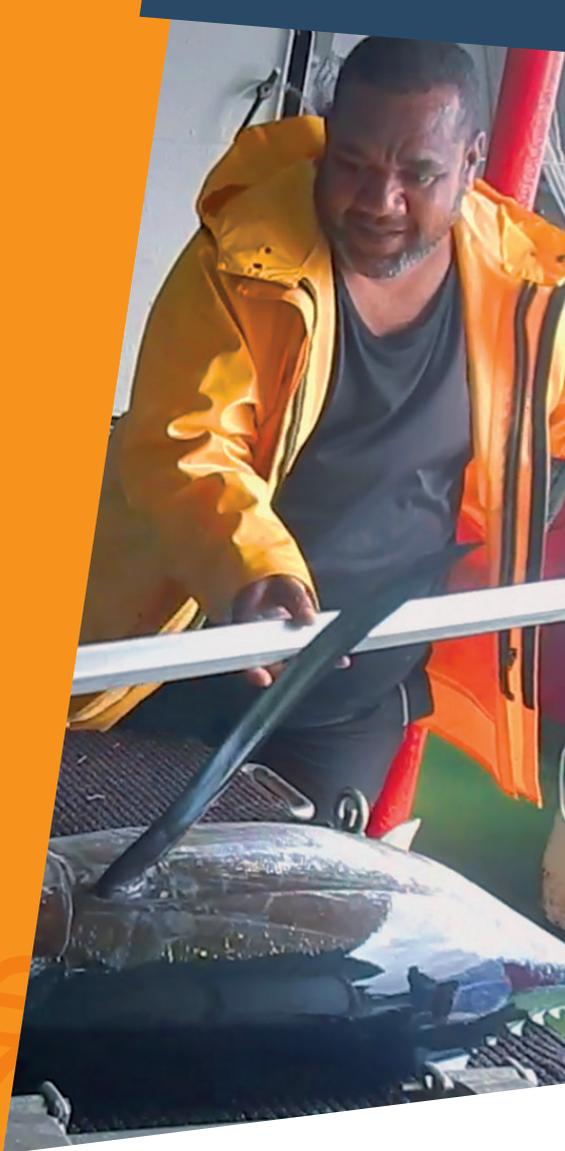


SOMMAIRE

1	La pêche à la palangre en Nouvelle-Calédonie	3
1.1	Une flotte 100 % locale	3
1.2	Une production stabilisée	3
2	L'observation de l'activité palangrière continue sa progression	4
2.1	Le nombre des campagnes d'observation à la hausse	4
2.2	Taux record de couverture de la flottille palangrière observée	4
2.3	Évolution du taux de couverture	5
3	Les observations en mer en 2017	5
3.1	Homogénéité de l'échantillonnage	6
3.1.1	Homogénéité des observations par navire	6
3.1.2	Homogénéité temporelle des observations	6
3.1.3	Répartition spatiale des observations	7
3.2	Le taux de couverture minimum est atteint	7
3.3	Résultats des observations	8
3.3.1	L'utilisation de la palangre	8
3.3.2	Répartition des captures observées	8
3.3.3	Espèces emblématiques observées	9
3.3.3.1	Les oiseaux	9
3.3.3.2	Les tortues	9
3.3.3.3	Les mammifères marins	9
3.3.3.4	Les raies Manta	9
3.3.3.5	Les requins	9
3.3.4	Cohérence des observations en mer et des fiches de pêche	11
3.4	Échantillonnages biologiques	11
4	Données saisies à bord des navires	12
5	2017, l'année de la parité observateur-observatrice	12
6	Conclusion	12

TABLE DES ILLUSTRATIONS

1	Les différents types de navires de la flotte palangrière opérant dans la ZEE de la Nouvelle-Calédonie	3
2	Évolution annuelle de la production de la filière palangrière calédonienne	3
3	Évolution annuelle de la taille de la flotte palangrière et du nombre de campagnes d'observations	4
4	Évolution du pourcentage de navires palangriers calédoniens observés depuis 2001	4
5	Évolution du taux de couverture de l'activité palangrière calédonienne observée depuis 2001	5
6	Filages observés en 2017	5
7	Embarquements effectués au sein des armements	6
8	Campagnes d'observations par mois exprimées en nombre de filages	6
9	Taux de couverture mensuel en nombre de filages	6
10	Effort d'observation par rapport à l'effort de pêche en 2017	7
11	Effort d'observation par navire observable	7
12	Couverture d'observation en nombre de filages	7
13	Valeurs moyennes observées de l'effort de pêche depuis 2012	8
14	Captures observées par navire et par campagne	8
15	Mesure d'un Wahoo - <i>Acanthocybium solandrii</i>	8
16	Répartition des captures observées en 2017	8
17	Détail des captures accidentelles observées en 2017	9
18	Captures accidentelles d'espèces emblématiques observées en 2017	9
19	Nombre de requins observés morts / nombre d'hameçons observés en 2017	10
20	Nombre de requins observés en 2017	10
21	Nombre de requins observés par rapport à l'effort d'observation en 2017	10
22	Répartition entre thons blancs observés et thons blancs déclarés sur les fiches de pêche	11
23	Représentation graphique de l'effort d'échantillonnage à travers la région	11
24	Bilan des espèces échantillonnées en 2017	11



INTRODUCTION

Le programme des observateurs de la pêche palangrière calédonienne continue sa montée en puissance en 2017.

Initié en 2001, il prévoit l'embarquement régulier à bord des palangriers d'un observateur qui relève l'intégralité des données liées à l'activité du navire. Ces données ainsi collectées permettent d'estimer aussi finement que possible la mortalité totale exercée par la pêcherie sur la ressource, mais aussi d'acquérir des connaissances sur les espèces capturées qui entrent en interaction avec l'engin de pêche.

Le programme « observateurs des pêches » permet également de maintenir une relation étroite avec les équipages.

Ce rapport annuel effectue une présentation détaillée des actions menées en 2017 à travers la description et la discussion des données collectées au cours de l'année.

01 La pêche à la palangre en Nouvelle-Calédonie

1.1 UNE FLOTTE 100 % LOCALE

La pêche hauturière calédonienne est une filière constituée historiquement d'une flottille homogène d'une vingtaine de navires de taille moyenne (entre 20 et 30 mètres). En 2017, 16 palangriers étaient licenciés et inscrits sur le registre du Service des Pêches et de l'Environnement marin de la Nouvelle-Calédonie.

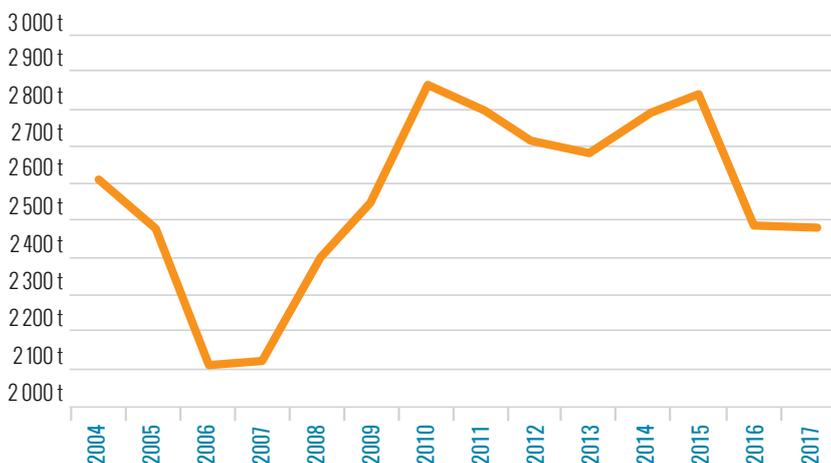


1 - Les différents types de navires de la flotte palangrière opérant dans la ZEE de la Nouvelle-Calédonie

© DAM

1.2 UNE PRODUCTION STABILISÉE

Depuis 2010, les captures avoisinent les 2 600 tonnes par an sur un espace de pêche d'environ 1,3 millions de km². L'impact de cette pêcherie sur la ressource peut être considéré comme faible.



Après un pic de production enregistré en 2015 (2 840 t), la production palangrière calédonienne connaît une stabilisation en 2017 avec une production de 2 480 tonnes de poissons pélagiques.

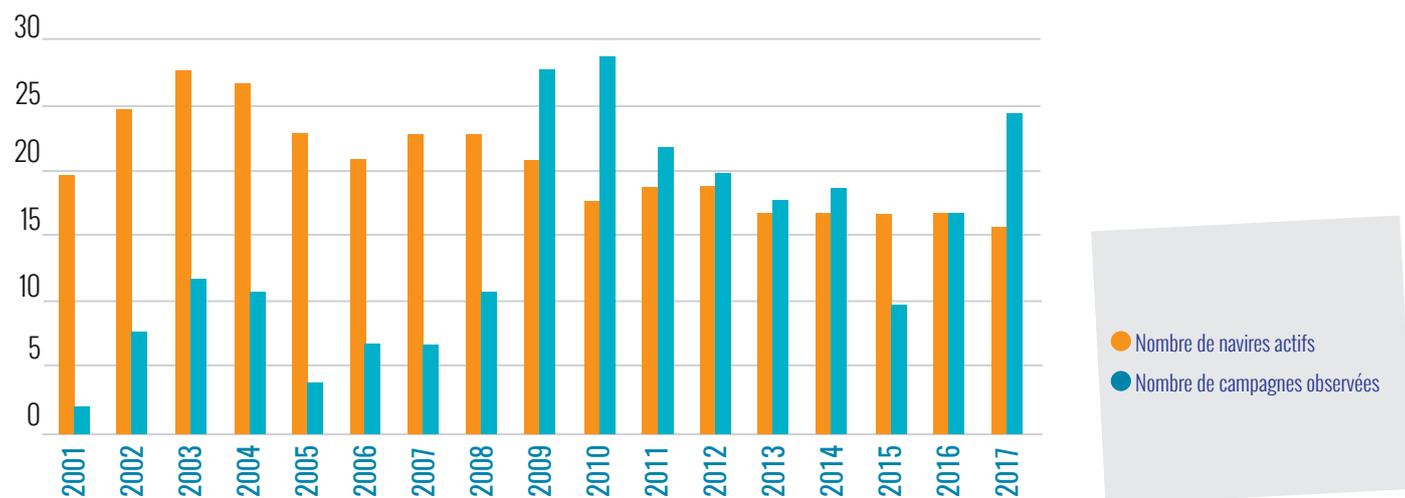


2 - Évolution annuelle de la production de la filière palangrière calédonienne

02 L'observation de l'activité palangrière continue sa progression

2.1 LE NOMBRE DES CAMPAGNES D'OBSERVATION À LA HAUSSE

En 2017, le nombre de campagnes d'observation de la pêche thonière est en progression avec 24 embarquements sur 14 des 16 navires licenciés.



3 - Évolution annuelle de la taille de la flotte palangrière et du nombre de campagnes d'observations

2.2 TAUX RECORD DE COUVERTURE DE LA FLOTTILLE PALANGRIÈRE OBSERVÉE

En 2017, 100 % des navires pouvant accueillir un observateur ont été observés. Sur les 16 navires en activité, 14 étaient observables soit 88 % de la flotte palangrière calédonienne.

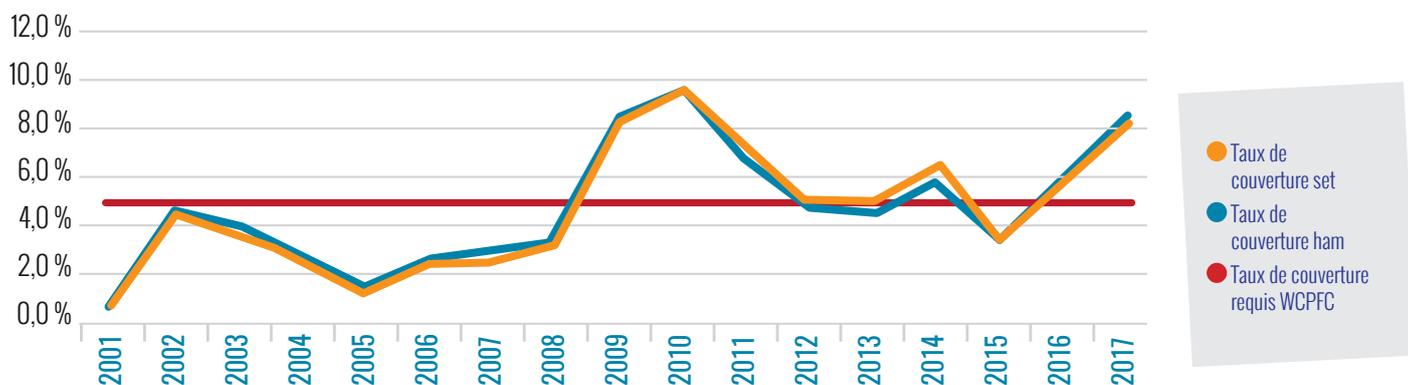


4 - Évolution du pourcentage de navires palangriers calédoniens observés depuis 2001

Cette couverture complète des navires observables est le fruit de la bonne entente entre les armements et l'équipe du programme. Elle est aussi directement liée au comportement exemplaire des observateurs à bord et à la bonne communication entre les différents acteurs.

2.3 ÉVOLUTION DU TAUX DE COUVERTURE

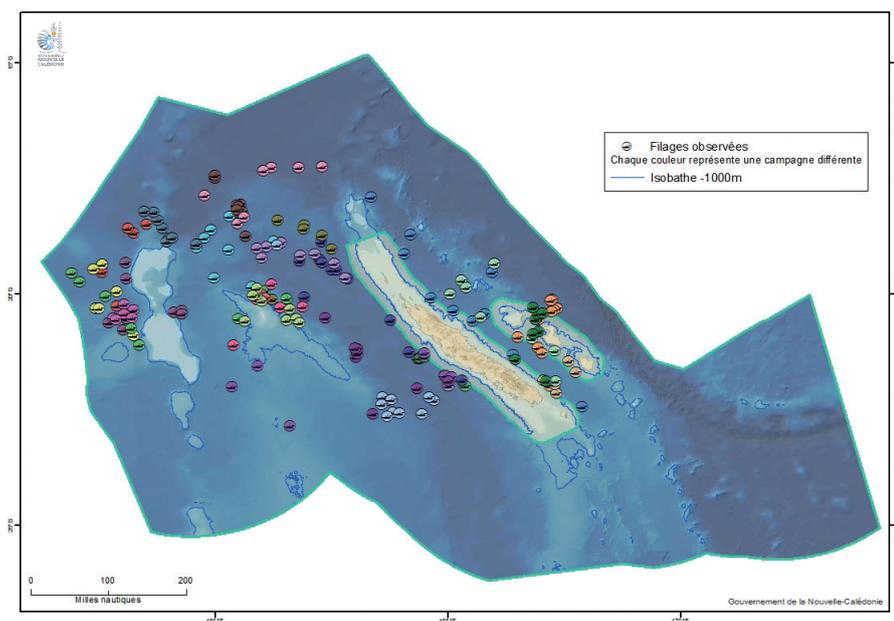
Le taux de couverture de la flotte palangrière calédonienne suit une progression de 2,5 % par an depuis la reprise du programme en 2015 par l'ADECAL Technopole. En 2017 il est de 8,1 % en nombre de filages et de 8,4 % en nombre d'hameçons observés soit le deuxième plus haut taux de couverture depuis le début des campagnes d'observations en 2001.



5 - Évolution du taux de couverture de l'activité palangrière calédonienne observée depuis 2001

03 Les observations en mer en 2017

Au cours de l'année 2017, 24 campagnes de pêche ont pu être observées par l'équipe du programme composée de 4 personnes.



6 - Filages observés en 2017

302

jours de mer

194

filages observés

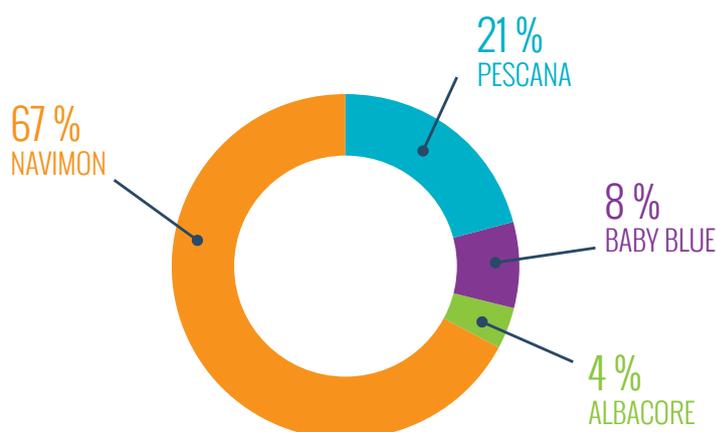
406 000

hameçons observés

3.1 HOMOGENÉITÉ DE L'ÉCHANTILLONNAGE

3.1.1 Homogénéité des observations par navire

L'embarquement à bord des navires, pouvant accueillir un observateur, était réparti comme suit en 2017 : 67 % pour l'armement NAVIMON, 21 % pour PESCANA, 14 % pour BABY BLUE et 7 % pour ALBACORE. Il conviendra d'améliorer l'homogénéité des observations des navires en portant un effort supplémentaire sur ceux qui ont été peu observés en 2017. Les navires SEA HORSE 2 et MUNUN n'ont pas pu être observés faute d'une capacité d'accueil d'un observateur. Ils ne sont donc pas intégrés dans cette analyse.



7 - Embarquements effectués au sein des armements

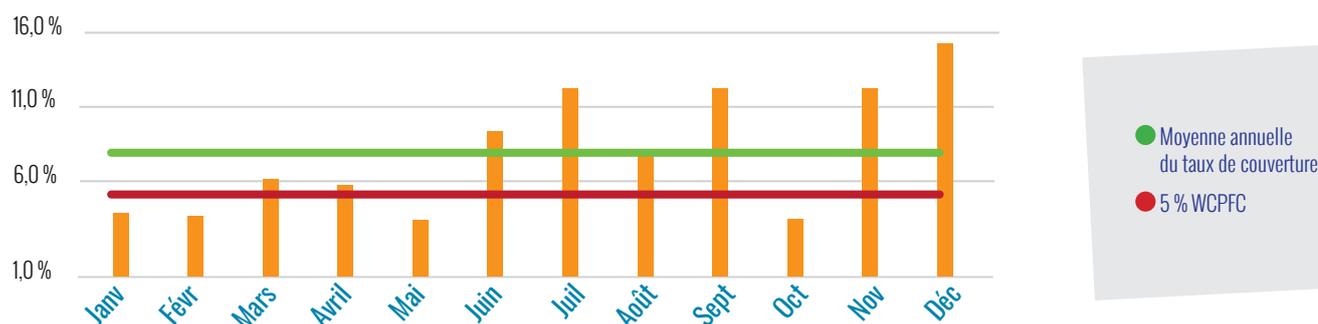
3.1.2 Homogénéité temporelle des observations

Afin de s'assurer de la représentativité de données d'observation, il convient de répartir de manière homogène les embarquements des observateurs sur les différents navires de la flotte. Le tableau ci-dessous illustre le nombre de campagnes réalisées par armement en 2017. L'effort d'observation n'a pas été équitablement réparti sur l'ensemble de l'année. Il a doublé en nombre filages au milieu de l'année avec l'arrivée de deux nouveaux observateurs.

Navires	Janvier	Février	Mars	Avril	Mai	Juin	Juillet	Août	Sept.	Oct.	Nov.	Déc.	Total set
Arau			7									8	15
Bwedua						9							9
Gossanah								9			6		15
Igilan								8				8	16
Katia		7					7				9		23
Keitre										7		9	16
Lanessera					7				8				15
Sidina			6				8						14
Ocean Wanderer											9		9
Résolu	6								9				15
Vaillant				10								9	19
La Renaissance						8							8
La Voie du Nord									9				9
Yellow Fin							11						11
Total campagne	1	1	2	1	1	2	3	2	3	1	3	4	
Total set	6	7	13	10	7	17	26	17	26	7	24	34	

8 - Campagnes d'observations par mois exprimées en nombre de filages observés

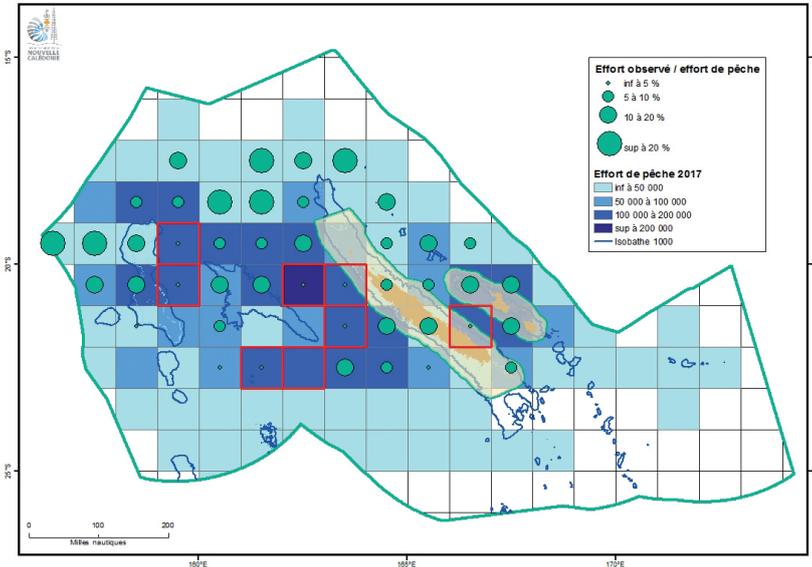
Le taux de couverture mensuel de l'activité palangrière, en nombre d'hameçons, témoigne là aussi d'une augmentation en milieu d'année de l'effort d'observation. Il conviendrait qu'à l'avenir ce taux soit plus homogène avec un taux de couverture mensuel supérieur au 5 % requis par la commission. Une meilleure répartition temporelle des embarquements sera recherchée en 2018.



9 - Taux de couverture mensuel en nombre de filages observés

3.1.3 Répartition spatiale des observations

On constate que l'effort de pêche s'est concentré sur l'Ouest du parc naturel de la mer de Corail depuis la Grande Terre jusqu'aux récifs des Chesterfield à l'Ouest. L'ensemble de cette zone a été couvert à un niveau satisfaisant à l'exception de la partie Ouest et Sud du banc de Lansdowne ainsi que l'Est des Chesterfield où le taux de couverture est inférieur à 5 % (carrés rouges sur la carte). Le bassin des Loyauté enregistre également un effort de pêche remarquable et un taux de couverture satisfaisant à l'exception là aussi de la zone encadrée en rouge.



Les parties Sud et Est du parc naturel de la mer Corail, pour lesquelles l'effort de pêche a été faible en 2017, n'ont pas pu être observées.

La couverture des observations en mer est correctement répartie et relativement bien corrélée à l'effort de pêche, excepté les zones Sud du banc de Lansdowne et l'Est du récif des Chesterfield pour lesquelles un effort d'observation plus important aurait été souhaitable.

Le développement d'une méthode de ciblage géographique des zones à observer prioritairement permettrait d'ajuster au mieux l'effort de pêche et l'effort d'observation.

10 - Effort d'observation par rapport à l'effort de pêche en 2017

3.2 LE TAUX DE COUVERTURE MINIMUM EST ATTEINT

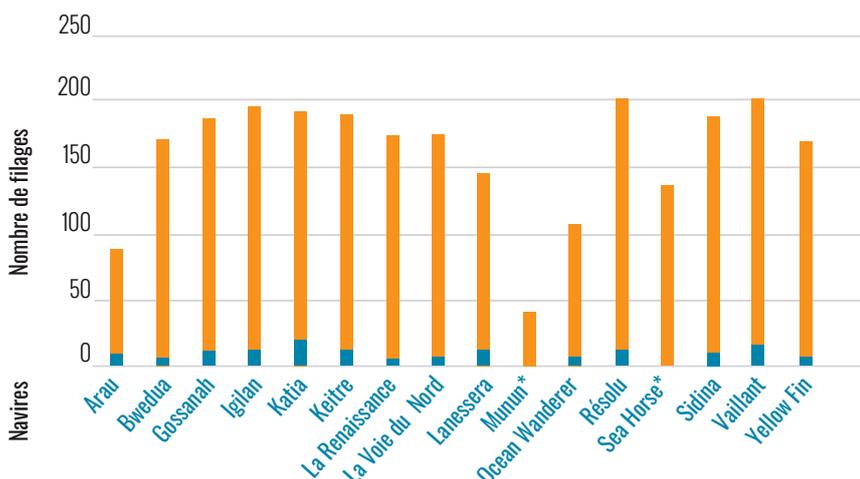
La moyenne des taux de couverture des filages pour l'année 2017 est de 8,1 % (avec un écart type de 4,1 si on ne considère pas les navires non observés). Elle est de 8,4 % pour le nombre d'hameçons observés (avec un écart type de 4,4 si on ne considère pas les navires non observés).

Le programme « observateurs embarqués » de la Nouvelle-Calédonie répond en 2017 aux attentes de la WCPFC qui fixe le taux minimum de couverture à 5 %.

La majorité des navires ont été observés deux fois dans l'année. Seuls cinq d'entre eux ont été observés une seule fois (Yellow Fin, Bwedua, Ocean Wanderer, La Renaissance et La Voie du Nord). Un navire a pu être observé au cours de trois campagnes (Lanesera). Les deux navires non observés n'offraient pas la possibilité technique d'embarquer un observateur.

Navires		Arau	Bwedua	Gossanah	Igilan	Katia	Keitre	La Renaissance	La Voie du Nord	Lanesera	Munin*	Ocean Wonderer	Résolu	Sea Horse*	Sidina	Vaillant	Yellow Fin	TOTAL
Taux de couverture	Filages observés	20.8	5.7	8.9	9.1	13.7	9.2	5.0	5.6	11.5	0.0	6.1	8.1	0.0	8.2	10.6	7.0	8.1
	Hameçons observés	21.2	5.7	9.3	9.1	15.3	9.4	5.0	5.5	11.8	0.0	5.8	8.2	0.0	8.7	10.7	6.7	8.4

* Navire non observé - 11 - Effort d'observation par navire observable



* Navire non observé

12 - Couverture d'observation en nombre de filages





3.3 RÉSULTATS DES OBSERVATIONS

3.3.1 L'utilisation de la palangre

Année	2012	2013	2014	2015	2016	2017
Nombre de campagnes observées	22	23	22	10	17	24
Nombre de filages par marée	8	7	8	8	8	8
Nombre d'hameçons par panier	30	31	32	33	32	32
Nombre de paniers	62	59	57	58	65	66
Nombre total moyen d'hameçons	1840	1809	1802	1865	2 007	2 092
Longueur ligne bouée (m)	13	10	11	11	11	11
Temps entre avançons (s)	6	6	6	6	6	6
Vitesse éjection ligne (m/s)	4	5	5	4	5	5
Distance entre avançons (m)	27	31	27	28	29	28
Longueur des avançons (m)	11	9	12	10	10	11
Vitesse du navire au filage (nds)	6	6	6	6.7	6.3	6.1
Quantité d'appâts (kg)	178	166	162	166	164	173
Début de filage	04 h 58	04 h 58	05 h 01	04 h 50	04 h 29	04 h 22
Fin de filage	08 h 30	08 h 29	08 h 21	08 h 06	08 h 04	08 h 04
Début de virage	13 h 41	13 h 38	13 h 10	13 h 00	12 h 51	13 h 07
Fin de virage	21 h 18	21 h 12	21 h 34	19 h 21	20 h 37	20 h 31
Durée du filage	03 h 22	03 h 30	03 h 20	03 h 15	03 h 34	3 h 42
Durée du virage	07 h 15	07 h 34	08 h 24	08 h 27	08 h 06	7 h 53
Nombre de poissons mesurés par filage	72	70	90	64	86	66

13 - Valeurs moyennes observées de l'effort de pêche depuis 2012

3.3.2 Répartition des captures observées

Navires	Thonidés	Espèces accessoires	Poissons à rostre	Poissons non commerciaux	Poissons équipage
Total 2017	11 292	1 176	251	2 118	302
Total 2016 (pour mémoire)	8 452	755	186	1 482	170

14 - Captures observées par navire et par campagne

Les captures effectuées par les palangriers sont classées en plusieurs catégories selon qu'elles sont conservées ou rejetées, commercialisables ou non.

On distingue ainsi :

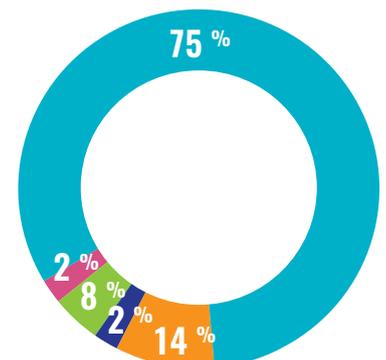
- **Les thonidés** ciblés par la pêche qui sont les thons blancs, thons jaunes ainsi que les thons obèses.
- **Les espèces accessoires** qui ne sont pas spécifiquement ciblées mais qui sont commercialisées : saumon des dieux, mahi-mahi, wahoo, brème noire et bonites.
- **Les poissons à rostre** qui sont également des espèces accessoires : marlins, marlineau, espadon, espadon voilier. Compte tenu de la potentielle charge en mercure, les individus les plus âgés ne sont pas systématiquement conservés.
- **Les poissons non commerciaux** qui ne représentent aucune valeur commerciale et ne sont par conséquent pas conservés à bord, ainsi que les oiseaux, tortues, requins, raies et mammifères marins.
- **Les poissons donnés à l'équipage** pour leur consommation.



15 - Mesure d'un thon germon - Thunnus alalunga

Les espèces à valeur commerciale sont les espèces cibles (thonidés), espèces accessoires et poissons à rostre représentent 84 % des captures en 2017 avec 75 % de thonidés, 8 % d'espèces accessoires et 2 % de poissons à rostre.

- Thonidés ● Espèces accessoires ● Poissons à rostre
- Poissons non commerciaux ● Poissons équipages



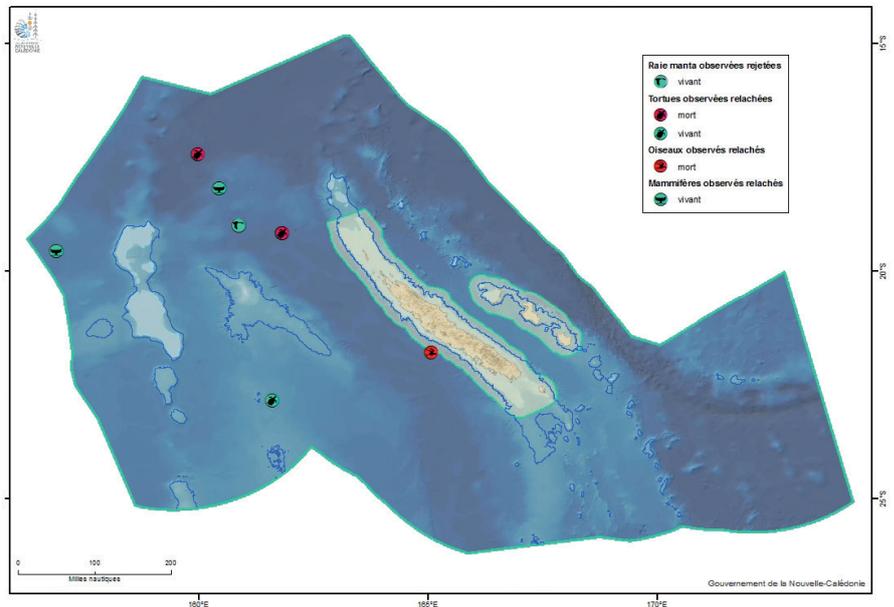
16 - Répartition des captures observées en 2017

3.3.3 Espèces emblématiques observées

L'utilisation de la palangre dérivante équipée d'hameçons circulaires permet de limiter les interactions entre les espèces emblématiques que sont les requins, les oiseaux, les tortues, les grandes raies et les mammifères marins. Toutefois quelques rares captures accidentelles sont à signaler. Les équipages sont sensibilisés aux méthodes de traitement des animaux pour les relâcher dans les meilleures conditions. Les observateurs des pêches privilégient l'échange avec l'équipage pour les sensibiliser sur l'importance de noter ces captures accidentelles sur les fiches de pêche.

	Nombre d'individus observés	Relâchés vivants	Relâchés morts
Requins	701	656	45
Oiseaux	1	-	1
Tortues	3	1	2
Raies Manta	1	1	-
Mammifères marins	3	3	-

17 - Détail des captures accidentelles observées en 2017



18 - Captures accidentelles d'espèces emblématiques observées en 2017



3.3.3.1 Les oiseaux

En 2017, un seul oiseau appartenant au groupe des pétrels et puffins a été capturé et retrouvé mort dans le cadre des campagnes d'observation en mer.

Avec un niveau aussi faible de captures accidentelles d'oiseaux observées, on peut affirmer que l'impact de la pêche palangrière sur les populations d'oiseaux marins est, à défaut d'être nul, extrêmement faible.

3.3.3.2 Les tortues

Sur l'année 2017, on note l'observation de trois tortues olivâtres (*Lepidochelys olivacea*) capturées accidentellement, dont une a été réanimée et relâchée vivante. Ce faible taux de capture observé (0,001 % sur le nombre total d'hameçons observés) met en avant l'impact minime qu'a la pêche palangrière sur les tortues marines dans le parc naturel de la mer de Corail. Les équipages sont formés aux méthodes de prise en charge des tortues capturées accidentellement et retrouvées vivantes, afin de maximiser les chances de survie de l'animal. Lorsqu'une capture est effectuée en présence de l'observateur, ce dernier s'assure que l'équipage met en œuvre les méthodes préconisées et effectue des rappels techniques.



3.3.3.3 Les mammifères marins

Il y a eu en 2017, trois interactions entre mammifères marins et l'activité palangrière calédonienne. Les deux globicéphales tropicaux (*Globicephala macrorhynchus*) et le Sténo (*Steno bredanensis*) ont tous été relâchés vivants. Le nombre d'interactions observées est en augmentation par rapport aux années précédentes. On peut toutefois avancer le fait que l'activité de pêche a peu d'impact sur cette population emblématique.

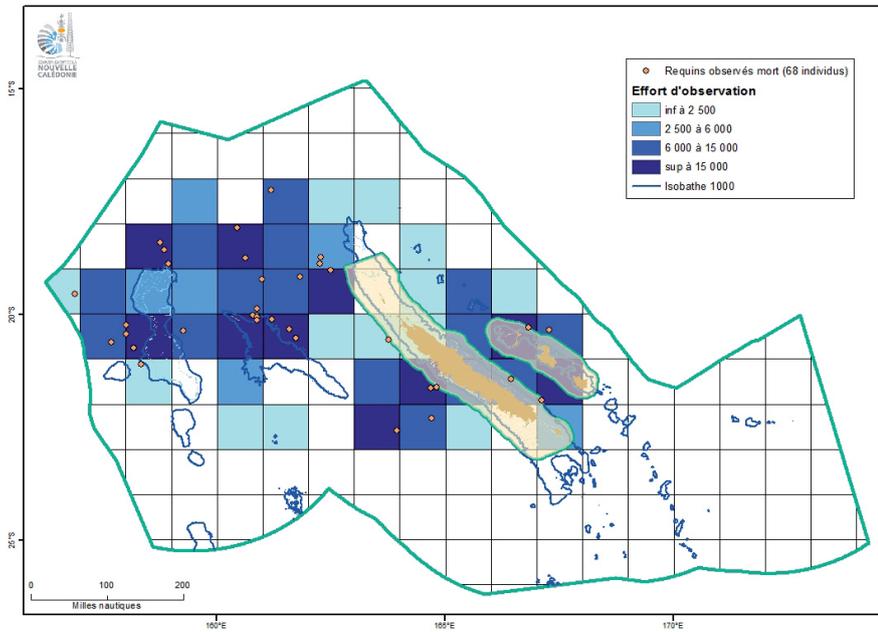
3.3.3.4 Les raies Manta

Lors de l'année 2017 il y a eu une interaction d'observée entre une raie Manta et un palangrier. Cette dernière a été relâchée vivante. C'est le premier signalement de capture de cette espèce dans le parc naturel de la mer de Corail.

3.3.3.5 Les requins

La capture des requins sur les lignes appâtées est inévitable. L'utilisation généralisée par les armements calédoniens de bas de ligne en nylon permet au requin de se libérer en coupant la ligne. Toutefois certains requins restent prisonniers de leur hameçon et sont donc encore sur la ligne lors du virage. Il sont relâchés vivants pour la majorité.





96 %

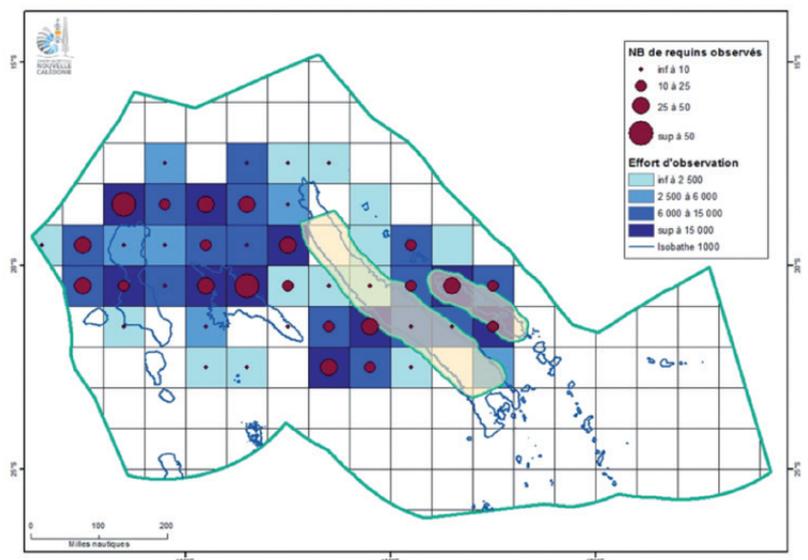
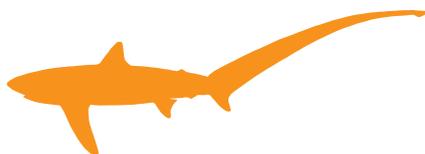
des requins capturés
sont relâchés vivants

19 - Nombre de requins observés morts /
nombre d'hameçons observés en 2017

Famille	Espèces (nom commun)	Nombre observé	Relâchés vivants	Relâchés morts	% de mort
Requins	Mako indéterminé*	3	3	-	-
	Peau bleu*	422	413	9	20 %
	Petite taupe*	10	9	1	2 %
	Renard à gros yeux*	4	4	-	-
	Renard indéterminé*	1	-	1	2 %
	Renard pélagique*	8	3	5	11 %
	Requin à pointe blanche	1	1	-	-
	Requin à pointe noir	1	-	1	2 %
	Requin dagsit	10	9	1	2 %
	Requin gris	1	1	-	-
	Requin indéterminé	98	96	2	4 %
	Requin marteau	1	-	1	2 %
	Requin océanique*	17	15	2	4 %
	Requin soyeux*	74	61	13	29 %
	Requin tigre	10	9	1	2 %
Taupe bleu*	41	33	8	18 %	

20 - Nombre de requins observés en 2017 - * Espèces protégées présentant un intérêt particulier

La carte ci-dessous, illustrant le nombre de requins observés par carré d'un degré d'effort d'observation, conforte l'hypothèse selon laquelle il n'y a pas de zone où les prises de requins semblent plus importantes qu'ailleurs. Les zones où le nombre d'observations de requins est plus important sont en corrélation avec les zones où l'effort d'observation de pêche est également plus important.

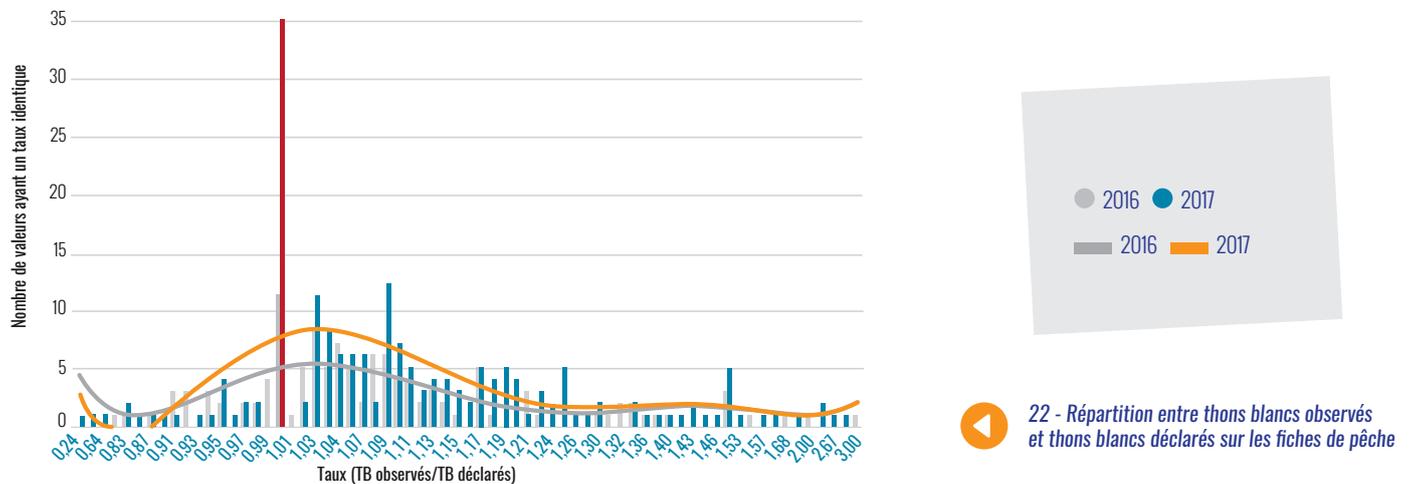


21 - Nombre de requins observés par rapport à l'effort d'observation en 2017

3.3.4 Cohérence des observations en mer et des fiches de pêche

Pour contrôler la cohérence des données, nous avons comparé les données issues du programme « observateurs embarqués » et les données issues des fiches de pêche remplies par les capitaines à chaque marée.

La comparaison a porté sur les captures de thons blancs, espèce cible qui représente 2/3 des captures, des deux dernières années.



La valeur 1 (trait rouge) correspond à un nombre de thons blancs déclarés égal au nombre de thons blancs observés. Les valeurs inférieures à 1 correspondent à un nombre de thons blancs déclarés supérieur au nombre de thons blancs observés. Enfin les valeurs supérieures à 1 correspondent à un nombre de thons blancs déclarés inférieur au nombre de thons blancs observés.

Les valeurs supérieures à 1 sont nombreuses quelle que soit la période de référence. Ceci s'explique par le fait que les thons blancs abîmés par des requins ou des mammifères (déprédation), non conservés ou consommés par l'équipage ne sont pas tous déclarés sur les fiches de pêche mais sont observés donc comptabilisés. Lorsque les valeurs sont supérieures à 1,5, (les filages pour lesquels le nombre de poissons observés est largement supérieur au nombre de poissons déclarés), il s'agit d'une prédation importante imputable aux globicéphales.

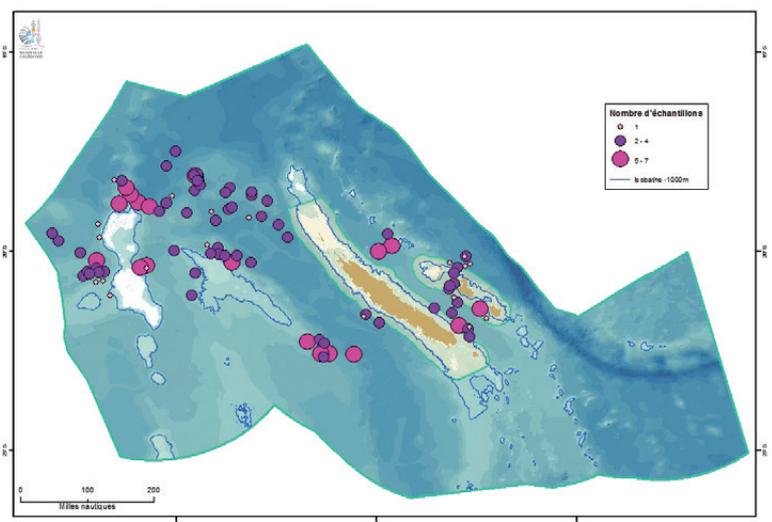
Lorsque, dans de plus rares cas, les valeurs sont inférieures à 1, ceci s'explique par le fait que des thons blancs n'ont pas été comptabilisés et mesurés par l'observateur. La charge de travail sur le pont ou l'absence momentanée de l'observateur peuvent expliquer ces quelques cas qui devront être reportés à l'avenir (noter toute interruption d'observation).

La cohérence des données semble améliorée entre 2016 et 2017 : la courbe de tendance 2017, montre qu'il y a eu un rétrécissement des écarts déclaratifs entre observateur et fiche de pêche.

3.4 ÉCHANTILLONNAGES BIOLOGIQUES

C'est dans le cadre de sa fourniture de service scientifique auprès de la WCPFC que la CPS conduit un vaste programme d'échantillonnage biologique auquel contribue largement la Nouvelle-Calédonie. Ce sont les observateurs embarqués qui procèdent aux opérations de prélèvement. Différents échantillons peuvent être prélevés sur le poisson (otolites, épine dorsale, sang, gonades, foie et tissu musculaire) qui sont ensuite identifiés, stockés selon le type de tissu prélevé, puis ramenés à la CPS pour analyse.

Au cours de l'année 2017, 17 des 24 campagnes d'observation ont permis d'effectuer près de 1 300 échantillonnages biologiques sur un total de 284 poissons (269 thonidés et 15 poissons porte-épée).



23- Représentation graphique de l'effort d'échantillonnage

Thon germon	Thon obèse	Thon jaune	Bonite	Total Thonidés	Marlin noir	Marlin bleu	Marlin rayé	Voilier	Espadon	Total Porte épée	Total général
172	13	72	12	269	3	2	1	1	8	15	284

24 - Bilan des espèces échantillonnées en 2017



04 Données saisies à bord des navires

Début 2017, les observateurs calédoniens ont suivi une formation à la saisie des données dans la base de données régionale TUBS (TUna fisheries oBserver System). Ces informations saisies lors des campagnes d'observations sont transmises à la CPS qui procède à leur intégration dans la base de données régionale DORADO. Cette démarche permet d'accéder directement aux données de la Nouvelle-Calédonie sans attendre qu'elles soient saisies par la CPS qui traite en toute parité l'ensemble des données de la région et les rends accessible dans un délai de quelques mois. Le programme observateur de la Nouvelle-Calédonie est le premier et seul pays dans la région à saisir ses données directement dans TUBS.

05 2017, l'année de la parité observateur-observatrice

En 2017, afin d'assurer l'atteinte de ses objectifs en taux de couverture, le programme observateurs de la Nouvelle-Calédonie a recruté une observatrice, présente temporairement sur le territoire. L'accueil d'une femme dans un milieu exclusivement masculin a été possible grâce à l'ouverture d'esprit d'un armement et de ses marins. L'embarquement pour 4 campagnes de cette observatrice aura été un fait marquant du programme en 2017.

06 Conclusion

L'année 2017 aura été marquée par la montée en puissance du programme observateurs des pêches de la Nouvelle-Calédonie avec pour principaux résultats, un taux de couverture supérieur aux exigences de la commission thonière, un effectif en hausse et un pourcentage record de la flotte observée de 88 %. L'effort d'observation a également été relativement bien corrélé à l'effort de pêche. Les échantillonnages biologiques ont été effectués avec régularité. Le soin particulier apporté pour maintenir l'intégrité du poisson lors de ces manipulations autorisent l'échantillonnage en routine à bord des navires.

L'analyse des données d'observation permet de confirmer que l'impact de la pêche palangrière calédonienne sur les espèces emblématiques reste minime. Le nombre de requins capturés accidentellement semble d'avantage corrélé à l'importance de l'effort de pêche qu'à la proximité des récifs. Le soin particulier apporté par les équipages à la remise en liberté des animaux capturés accidentellement (incluant les prises accidentelles de requins) est souligné. La présence des observateurs à bord des navires de pêche constitue une véritable opportunité d'échange *in situ* avec les équipages, de sensibilisation et de formation aux bonnes pratiques.

Bien que le programme d'observation ne soit pas maître de la destination de pêche des navires, la répartition géographique des observations est relativement homogène et pourra être toutefois améliorée en 2018 par un suivi régulier de la corrélation en l'effort de pêche et d'observation par zone. Le taux de couverture est encore insuffisant pour estimer la mortalité globale de pêche par l'extrapolation des données d'observation (captures accidentelles notamment) à l'ensemble des campagnes de pêche. La répartition temporelle des campagnes d'observation sera à améliorer pour l'année 2018.

SERVICE DE LA PÊCHE ET DE L'ENVIRONNEMENT MARIN
DIRECTION DES AFFAIRES MARITIMES DE LA NOUVELLE-CALÉDONIE
2 bis, rue Félix Russeil - BP M2 98849 Nouméa cedex
Email : dam-nc@gouv.nc
www.affmar.gouv.nc - www.mer-de-coraill.gouv.nc

